



AVIS DE COURSE MYCB

Nom de l'épreuve : La première du M

Dates complètes : 14 mars 2010

Lieu : BALLASTIERE/PLAGE de BISCHHEIM

Autorité Organisatrice : MYCB (67016)

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) M (VRC) .
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis,
à KOHLER Daniel, 40 rue du Maquis 67100 STRASBOURG
au plus tard 2 jours avant la régata.
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité (s'il y a lieu)
 - le certificat de jauge ou de conformité
- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
M	2 €

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date dimanche 10 /03/2010 de 8h à 9h

5.2. Jauge et contrôle :

Jour et date 14/03/2010 de 8h à 9h

5.3. Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>
11/10/09	M	6-8 Courses		Courses

5.4. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 9h.30

6. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront de 8h30 à 9h30, et dans la zone de pilotage, entre les différentes manches suivant l'appel du jaugeur.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale., à l'arrière du tableau des courses.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : PARCOURS TYPE 1 ou 2 ou 4 pouvant être raccourci

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans et les classes suivantes **CLASSE M**, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la **pénalité d'un tour**.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **2**

10.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : **3**

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de **4**

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de **8**

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : **néant**

13. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14. ASSURANCE

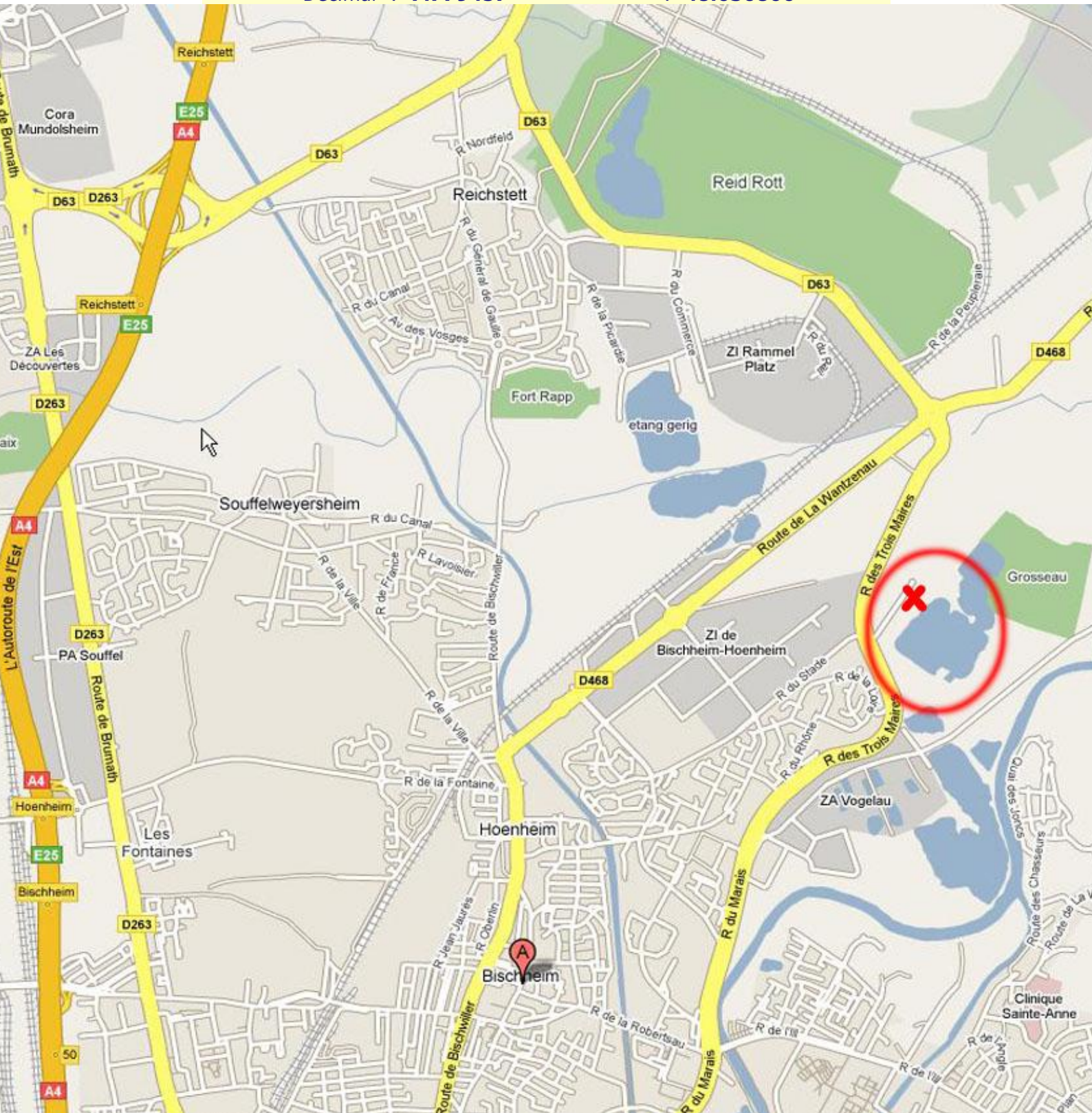
Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Daniel KOHLER 40 rue du Maquis, 67100 STRASBOURG 03 88 84 61 51
ou par mail à daniel.kohler@neuf.fr

Pour les adeptes du GPS - coordonnées géodésiques...
Longitude : 7° 46' 44" E Latitude : 48° 37' 51" N
Décimal : **7.779457** : **48.630866**



PLAN D'ACCES nord de Strasbourg